02/5

COMMISSION PARITAIRE PROCES-VERBAL

de la séance du 16 septembre 2002

Présents

Marie-Christine LABROUSSE, Gilles LE CHATELIER, David ABIKER (procuration à MC Labrousse). Antoine ASSERAF, Julien BOURROUILHOU, Anthony MESLE, Thymée N'DOUR, Edmond ESPANEL.

Absents ou excusés

Franck BARON, Nicolas DAHAN, Erhard FRIEDBERG, Christian LEQUESNE, James Mc CEARNEY. Romuald DZOMO-NKONGO, Léonard GOURINAT, Lénaïd BREDOUX (procuration à A. MESLE).

Assistaient à la séance

Assistaient a la seance	
M. Guillaume PIKETTY	directeur adjoint
Mme Morgane LE BERRE	chargée de mission auprès du directeur adjoint
M. Xavier BRUNSCHVICG	directeur de la communication
M. DUROX	directeur adjoint du CROUS de Paris
M. Gérard MONCHICOURT	directeur du restaurant Mabillon
Mlle Naussica BRUN	présidente du BDE pour l'année 2001/2002
Mlle Cécilia BOISSERIE	trésorière du BDE pour l'année 2001/2002
M. Vassili JOANNIDES	vice-président de Sciences Po conseil pour l'année 2001/2002
M. Stéphane TOMZACK	chargé de communication de Sciences Po conseil pour l'année
	2001/2002
M. Julien DURAND	nouveau président de Sciences Po conseil

* *

I.	Audition du CROUS.	p. 2
II.	Audition du BDE (quitus et nouveau programme)	p. 3
III.	Audition de Sciences Po Conseil (quitus et nouveau programme)	p. 7
IV.	Adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2002	P. 9
V.	Echanges d'informations sur des questions diverses.	p. 9

COMMISSION PARITAIRE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2002

La séance est ouverte à 18 h, sous la présidence de Gilles Le Chatelier.

I. AUDITION DU CROUS

a) Exposé

M. DUROX souligne que l'un des événements marquants de l'année 2001-2002 a été l'ouverture de la deuxième cafétéria, un cybercafé qui remplace l'ancienne cafétéria du 30 rue Saint-Guillaume, qui avait fonctionné jusqu'en juillet 1999. La nouvelle cafétéria a été cofinancée par Sciences Po et par le CROUS. Elle fonctionne normalement depuis janvier 2002. Le personnel précédent a été réparti entre les deux cafétérias. Le document remis aux membres de la Commission paritaire contient plusieurs graphiques qui montrent que cette nouvelle cafétéria répartit le chiffre d'affaires sur les deux sites, mais que le volume d'activité global n'a pas augmenté. Il n'a pas encore retrouvé le niveau de 1999, avant la fermeture de la cafétéria du 30 rue Saint-Guillaume. On constate une augmentation plutôt faible par rapport à l'activité de l'année 2001. En ce qui concerne les prestations, Gérard Monchicourt pourra répondre aux éventuelles questions. La cafétéria propose des « sacs sandwiches » très demandés contenant un sandwich, une boisson et un dessert, vendus au prix du ticket repas étudiant du CROUS. Le CROUS ne gère pas directement l'espace ordinateurs de la cafétéria, qui propose aux étudiants un accès internet. En ce qui concerne les griefs des étudiants, le CROUS a reçu un courrier d'un étudiant qui trouvait que les files d'attente s'articulaient mal dans la salle.

Gérard MONCHICOURT indique que cette année, il est prévu d'ouvrir une caisse supplémentaire, afin de voir si les flux seront mieux répartis.

M. DUROX ajoute que pour les six premiers mois de fonctionnement de la nouvelle cafétéria, la fréquentation globale des étudiants est en légère progression par rapport à l'année dernière. Mais l'année dernière, elle ne se faisait que sur un seul site, contre deux cette année. Il est donc probable que la fluidité du service se soit améliorée. La nouvelle cafétéria est plus fréquentée que celle du 56 rue des Saints-Pères, ce qui était déjà le cas avec la cafétéria du 30 rue Saint-Guillaume.

b) Questions et observations

Antoine ASSERAF rappelle que par l'intermédiaire de Guillaume Piketty, les étudiants avaient demandé une plus grande variété de l'offre dans les cafétérias. Les étudiants se plaignent de manger toujours la même chose à midi. Il suggère de proposer de nouveaux produits, notamment des produits qui ne contiennent pas forcément de la viande ou du poisson. En effet, il y a de plus en plus d'étudiants étrangers et il faudrait tenir compte de leurs demandes, par exemple en proposant des produits contenant des viandes autres que du porc. Il faudrait également offrir plus de salades et des soupes.

En outre, les étudiants qui apportent leur propre nourriture, souhaiteraient disposer d'un micro-ondes, afin de pouvoir manger chaud. Enfin, il fait remarquer que de nombreux étudiants ne sont pas suffisamment informés de l'existence de restaurants universitaires aux environs. Les élus étudiants avaient demandé l'installation de panneaux d'information sur les restaurants universitaires dans les cafétérias.

Gérard MONCHICOURT répond qu'un panneau d'information vient d'être installé. Par ailleurs, de nouvelles salades sont proposées depuis juin. Il est possible d'étendre cette offre.

Antoine ASSERAF indique qu'il serait important de proposer des salades vraiment végétariennes.

Gérard MONCHICOURT rappelle que la cafétéria propose des paniers repas. Le CROUS proposera en outre des soupes.

Julien BOURROUILHOU demande s'il serait possible de diversifier la formule du panier repas, qui est un peu monotone.

Gérard MONCHICOURT répond qu'il étudiera cette possibilité.

M. DUROX ajoute qu'il sera possible d'installer un micro-ondes, à condition d'avoir les autorisations nécessaires en termes de sécurité.

Antoine ASSERAF demande quand il sera possible de savoir si cette autorisation est accordée ou pas.

M. DUROX répond que Gérard Monchicourt doit d'abord contacter les services techniques de Sciences Po.

Thymée N'DOUR demande s'il serait possible d'allonger les horaires d'ouverture de la cafétéria, puisque certains étudiants ont des conférences le soir.

Gérard MONCHICOURT répond que la cafétéria est actuellement ouverte jusqu'à 17 heures. Il rappelle qu'il est ensuite possible aux étudiants de se servir auprès des distributeurs automatiques, même si ceux-ci offrent moins de choix. La question des horaires est liée à celle des 35 heures. Mais on essaiera d'ouvrir la cafétéria jusqu'à 18 heures, si l'affluence le justifie.

M. DUROX indique que le personnel du CROUS est payé sur ressources propres, à partir des recettes de la cafétéria. Ce personnel a désormais droit à un plein aménagement de la réduction du temps de travail, qui a été négociée au niveau du CROUS de Paris. L'heure de travail devient de plus en plus chère. On ne peut ouvrir davantage de structures de ce type que si on a les financements requis, qui ne peuvent venir que des recettes. Il souligne qu'il s'agit quasiment d'une structure de type commercial. La cafétéria de Sciences Po n'est pas subventionnée. Elle l'a été à l'origine, au niveau de l'investissement, mais son fonctionnement quotidien ne l'est pas. Il faut donc s'efforcer d'avoir une politique de gestion du personnel, avec les contraintes que cela suppose, tout en conservant la notion de service public, puisque c'est la mission du CROUS. Celui-ci s'efforcera donc d'ouvrir la cafétéria plus tard, à condition que la demande soit suffisante pour amortir les frais de personnel.

II. AUDITION DU BDE (QUITUS ET NOUVEAU PROGRAMME)

a) Exposé

Nausicaa BRUN présente le bilan moral du BDE pour l'année 2001-2002. A partir de son entrée en fonction en mai 2001, outre les objectifs traditionnels du BDE, l'équipe sortante s'est efforcée d'élargir au plus grand nombre d'étudiants possible le maximum de services offerts, dans un souci d'équilibre budgétaire et d'indépendance. Le BDE a tenté de baisser le tarif des prestations payantes et d'introduire de nouvelles prestations gratuites, tout en maintenant une rigueur financière.

Dans le cadre du service presse, comme les années précédentes, le BDE a proposé un certain nombre d'exemplaires gratuits. Il a mis fin aux abonnements qui coûtaient trop cher et qui n'étaient pas achetés par les étudiants, et s'est abonné à des journaux plus appréciés par les étudiants, notamment *Libération*. Les journaux proposés le sont tous à tarif réduit. Avec le passage à l'euro, le BDE a baissé le prix du *Monde*, qui était à cinq francs, soit 76 centimes d'euros, et qui est passé à 70 centimes. Des publications gratuites, comme *Technikart* et *L'Humanité*, ont été ajoutées afin de diversifier l'offre. En ce qui concerne les fichiers mis à la disposition des adhérents, les fichiers logements et jobs ont été maintenus. Un fichier colocations a été créé, ainsi qu'un fichier associations et un fichier bars et restaurants. Le fichier associations propose une interface au sein du BDE à toutes les associations, qui disposent chacune de deux pages dans un classeur pour présenter leur activité et leur actualité. Le fichier bars et restaurants recense une trentaine d'adresses permettant notamment d'organiser des dîners de conférence à un prix raisonnable.

Par ailleurs, le BDE continue à proposer des services de dépannage, notamment un fax et une papeterie d'appoint à bon marché, dont les tarifs ont été baissés cette année. Comme les années précédentes, le BDE a organisé un certain nombre d'événements. Les prix des week-ends d'intégration ont considérablement baissé afin que le plus d'étudiants possible puissent y participer, ce qui a été le cas. En premier cycle, 200 étudiants y ont participé à la rentrée 2001, contre 160 l'année précédente.

Le choix de baisser le prix de ces week-ends d'intégration n'a pas compromis l'équilibre financier du BDE, bien au contraire. La Journée Dédicaces s'est également bien passée, en collaboration avec l'association Lettres Perçantes. Elle a été bénéficiaire pour la première fois depuis de nombreuses années, même s'il s'agit de très peu. La Semaine des Arts, organisée en collaboration avec plusieurs autres associations, s'est également très bien déroulée. Elle a été déficitaire comme les autres années, mais cela correspond à un choix délibéré.

En 2001-2002, le concert caritatif, qui n'avait pas été organisé depuis 2000, a été réintroduit. Le BDE s'est pour cela associé au projet collectif Croix-Rouge Française. Le concert a eu lieu le 7 juin 2002, soit après la fin du mandat de l'équipe sortante. Malgré quelques problèmes de coordination avec le projet collectif, cette expérience a été satisfaisante. Enfin, le BDE a organisé comme les années précédentes plusieurs soirées, là encore en baissant les prix. Les places n'ont pas dépassé 60 francs, puis 10 euros pour les adhérents, à l'exception du gala, pour lequel les places coûtaient 85 francs, soit 30 francs de moins que les années précédentes. Le tarif des consommations lors des soirées a également baissé. Les étudiants ont été satisfaits et ont demandé l'organisation

d'une soirée supplémentaire, qui a cependant été déficitaire. Diverses actions ponctuelles ont également été organisées, comme les petits-déjeuners qui ont eu lieu tous les mois. Ces petits-déjeuners ont accueilli les adhérents, les autres étudiants et les associations, afin de mieux les connaître et de mettre en place les différentes actions du BDE. Globalement, l'équipe sortante est relativement contente des différents événements organisés avec les autres associations. Il y a cependant eu des problèmes. Cette année encore, le trombinoscope n'est pas paru, en raison de problèmes techniques et de manque de temps. La soirée années 80, bien qu'elle ait été plébiscitée par les adhérents, a été un échec financier. Enfin, le concert caritatif est une expérience à poursuivre, mais il sera nécessaire d'y apporter des améliorations.

Cécilia BOISSERIE présente le bilan financier du BDE. Elle signale une erreur dans le document remis aux membres de la Commission paritaire. Il est indiqué que le week-end en Vendée a été déficitaire, mais il n'apparaît pas comme tel dans la ligne de financement par événements, ce qui est une erreur. En ce qui concerne la gestion financière de l'association, le principe directeur de l'équipe sortante a été d'ouvrir au maximum les activités du BDE, dans un souci constant d'équilibre et de bonne gestion. Le BDE a donc fait un pari qui s'est avéré fructueux, même s'il pouvait paraître risqué au départ, en baissant le tarif des différentes prestations chaque fois que c'était possible. Cette baisse a été sensible pour les voyages d'intégration et les soirées. En ce qui concerne les week-ends d'intégration, on peut noter une hausse du nombre de participants. 102 étudiants supplémentaires sont partis par rapport à l'année précédente, qui voyait elle-même une progression par rapport aux autres années. Cette progression est vraisemblablement due à la baisse du prix de ces week-ends, puisqu'elle a atteint 59 euros en cumul sur les trois week-ends. Le week-end d'intégration pour les étudiants de 1^{er} cycle a coûté 60, 98 euros contre 62,50 euros l'année précédente.

Le week-end de second cycle, qui a eu lieu à Amsterdam, a coûté 91,47 euros contre 103,67 l'année précédente. Enfin, le week-end du second semestre, organisé à Londres, a coûté 90 euros contre 135,68 euros l'année précédente. Plus d'étudiants sont partis grâce à cette baisse de prix et à un choix de destinations certes plus conventionnelles que d'autres années, mais qui avaient l'avantage d'être relativement proches, ce qui favorisait le temps de séjour sur place. Le déficit sur ces voyages a pu être limité, puisqu'il a atteint 3526,15 euros, contre 22 574 euros pour l'exercice précédent. Le déficit de cette année prend en compte les t-shirts qui ont été distribués aux participants, ce qui n'avait pas été le cas pour l'exercice précédent. Les soirées organisées par le BDE ont connu un franc succès et ont toutes été bénéficiaires, à l'exception de la soirée années 80. Ces soirées ont toutes été organisées sans subvention. Les tarifs d'entrée, ainsi que ceux des boissons et des vestiaires ont été baissés. La fréquentation des différentes soirées a donc augmenté. Le BDE est particulièrement satisfait du gala, qui a été bénéficiaire alors que le tarif des entrées et des boissons n'avait jamais été aussi bas. Par comparaison, le gala de l'année précédente avait eu un déficit d'environ 9 000 euros. La Journée Dédicaces a été bénéficiaire pour la première fois.

Ce léger bénéfice a été partagé avec les Lettres Perçantes, qui co-organisent cet événement. On a constaté une véritable mobilisation de la part des étudiants et une excellente fréquentation. La Semaine des Arts a connu une bonne fréquentation au niveau des spectacles proposés, même s'il n'y a eu cette année qu'une seule représentation de la comédie musicale, contre deux les années précédentes. Elle rappelle que l'objectif de cette Semaine des Arts n'est pas de dégager un bénéfice, mais de permettre aux différentes associations participantes de s'épanouir de manière artistique. Le BDE ne cherche pas spécifiquement de partenariats afin de subventionner cette Semaine. Cela serait difficile, puisqu'il s'agit d'un événement interne à Sciences Po. Le déficit a été de 7 500 euros pour cette année. Le BDE remercie la FNSP pour son soutien renouvelé lors de l'organisation de cette Semaine des Arts. Le fonctionnement général du BDE repose sur la qualité de l'offre de services proposés aux étudiants et sur une certaine forme de convivialité. Les services traditionnels ont été maintenus, notamment le fax et la papeterie de dépannage. Le BDE n'a pas souhaité créer un véritable service papeterie. Une exposition de photos des étudiants ayant participé aux voyages a été organisée et financée par le BDE. Des doubles et des triples adhésions ont été modulées cette année. Il était possible aux étudiants de prendre une double adhésion BDE-Fugue en Tête et une triple adhésion culturelle BDE-Fugue en Tête-Lettres Perçantes. Ces adhésions ont connu un franc succès, puisque plus de 200 étudiants en ont bénéficié. Le service presse constitue un pôle d'activité important pour le BDE, en proposant des journaux à des tarifs préférentiels. Des services comme les petits-déjeuners permettent un contact plus direct avec les étudiants. Enfin, la bourse aux livres constitue un service apprécié des étudiants. Mais elle a été déficitaire, puisque le BDE a subi un nombre assez important de vols de livres et a remboursé les étudiants dont les livres avaient été volés. En conclusion, la situation nette du BDE a progressé.

Bien que le BDE n'ait pas eu peur de faire des déficits là où besoin était, ses comptes ont généralement été bénéficiaires, grâce à une gestion rigoureuse. Il n'a jamais été nécessaire de négocier des découverts bancaires, ce qui est relativement rare. L'équipe sortante a tenté de préparer au mieux la situation de l'équipe suivante. Tous les chèques qui restent à encaisser ont été indiqués, ainsi que toutes les dettes. L'équipe actuelle a hérité d'une situation financière satisfaisante

b) Questions et observations

Antoine ASSERAF demande combien de personnes compte l'équipe du BDE.

Nausicaa BRUN répond que le bilan moral indique que le BDE comportait au départ 10 administrateurs, dont l'un a démissionné parce qu'il lui était difficile de concilier ses études et son activité au BDE. Entre 20 et 30 adhérents ont aidé cette équipe, notamment pour les permanences au local du BDE. Pour l'organisation des événements comme les soirées, la Journée Dédicaces ou la Semaine des Arts, une soixantaine d'étudiants aidaient l'équipe du BDE.

Antoine ASSERAF demande ce qui a empêché la sortie du trombinoscope, puisqu'un grand nombre d'étudiants participent au travail du BDE.

Nausicaa BRUN répond que peu de personnes sont intéressées par la saisie de 1500 pages de notes. Le BDE a été pris de court parce qu'il a reçu toutes les fiches des étudiants au moment de la Semaine des Arts.

Antoine ASSERAF demande si le BDE n'a pas envisagé de sous-traiter la saisie de ces fiches.

Cécilia BOISSERIE répond que l'équipe du BDE y a pensé. Le BDE avait un partenariat en cours avec un site internet, Etnoka.fr, qui avait proposé de se charger du trombinoscope. Le BDE avait préféré un trombinoscope sur support papier, qui paraissait plus attractif pour les étudiants. Ceux-ci auraient dû s'inscrire sur le site pour accéder au trombinoscope, ce qui paraissait trop complexe.

Antoine ASSERAF pensait plutôt à payer une société qui se charge de la saisie de toutes les données.

Cécilia BOISSERIE répond qu'une société d'impression devait scanner les images et recadrer les documents, mais que le BDE devait se charger de taper toutes les informations sur les étudiants. Le BDE était lié à cette société par un contrat qui n'avait pas été dénoncé par l'équipe précédente.

Antoine ASSERAF demande pourquoi le BDE ne développe pas un véritable journal des élèves.

Nausicaa BRUN répond que traditionnellement, le journal des étudiants est créé par une association et non par le BDE. Elle ne sait pas s'il serait bon que le BDE s'investisse en plus dans ce domaine, qui pourrait faire l'objet d'une association.

Antoine ASSERAF fait remarquer que le BDE offre une interface avec les différentes associations. Il pourrait travailler sur un journal en collaboration avec une autre association, ce qui renforcerait son rôle de focalisateur de la vie associative à Sciences Po.

Nausicaa BRUN souligne qu'il est difficile de mobiliser et de coordonner les autres associations. Il a fallu quatre mois pour obtenir de chaque association les deux pages du fichier associations. La charge de travail des membres du BDE est déjà considérable et il serait difficile de gérer en plus un journal avec une autre association.

Julien BOURROUILHOU demande où apparaissent les cotisations dans les recettes du BDE.

Cécilia BOISSERIE répond qu'elles apparaissent en fonctionnement. Il y a eu 1017 adhésions qui ont rapporté 9 922,60 euros.

Julien BOURROUILHOU constate que c'est un poste relativement faible. Il demande s'il ne risque pas de baisser encore, puisque le formulaire d'inscription au BDE n'a pas été joint aux dossiers d'inscription à Sciences Po cette année.

Cécilia BOISSERIE répond que la nouvelle équipe est mieux placée pour répondre à cette question.

Jérôme BATOUT, nouveau président du BDE, répond que l'absence du formulaire d'adhésion dans le dossier d'inscription à Sciences Po a probablement pénalisé le BDE, à la fois pour le nombre d'adhérents et pour la trésorerie. En effet, traditionnellement, les étudiants s'inscrivent à la fois au BDE et au week-end d'intégration. Le BDE risque donc d'avoir un problème de trésorerie en octobre-novembre. Dans tous les cas de figure, il s'agira d'un décalage de trésorerie et non d'un véritable problème de financement. Le BDE a étudié cette question avec Xavier Brunschvicg, qui semble d'accord pour que le BDE envoie aux étudiants un message sur Sciences-Po.org afin de les informer sur ses activité.

Antoine ASSERAF souligne que de nombreux étudiants se demandent ce que fait précisément le BDE. Ils ont généralement la réponse assez tard dans l'année.

Nausicaa BRUN répond que l'année dernière, le dossier administratif comportait un document de quatre pages présentant l'activité du BDE. En outre, dès septembre, des brochures d'information étaient à disposition des étudiants.

Cécilia BOISSERIE ajoute que des journées de présentation des associations ont eu lieu à la rentrée.

Jérôme BATOUT présente le programme de la nouvelle équipe élue en mai 2002. Cette équipe, qui compte 10 membres, est diversifiée. Elle comprend à la fois des étudiants de 1^{er} et de 2^{ème} cycle, des étudiants français et étrangers. La nouvelle équipe continuera à assurer les missions traditionnelles du BDE, en organisant les événements que sont les soirées, la Journée Dédicaces et la Semaine des Arts, en coordonnant le mieux possible une partie de la vie associative de Sciences Po, et en accueillant les étudiants français et étrangers. L'objectif principal de la nouvelle équipe est de faire de l'association un véritable Bureau des Elèves, et pas seulement des

adhérents. On observe depuis un certain nombre d'années une baisse du nombre d'adhérents. La nouvelle équipe tente d'expliquer que le BDE rend des services à tous les étudiants de Sciences Po. Il est donc normal que la plupart d'entre eux , dans la mesure de leurs moyens, participent aux activités du BDE et lui permettent d'être financé.

Rocco PONZANO, vice-président du BDE, ajoute que la nouvelle équipe travaille davantage sur la communication. Un nouveau site a été créé et un certain nombre d'informations ont été informatisées, par exemple le fichier logement, ce qui est très apprécié des étudiants. Le BDE tente également d'informatiser la procédure de saisie du trombinoscope. Depuis trois mois, la nouvelle équipe travaille également beaucoup sur la communication externe du BDE.

Jérôme BATOUT souligne que la nouvelle équipe souhaite que le BDE devienne véritablement une association, et pas seulement une structure qui rende des services aux étudiants de Sciences Po. Le BDE essaye d'envoyer régulièrement des messages à ses adhérents pour les informer sur ce qui se passe. Un local plus accueillant et la mise en ligne du fichier logement ont ramené les étudiants vers le BDE. Il y a eu un certain nombre de mauvaises nouvelles depuis l'entrée en fonction de l'équipe actuelle, notamment d'un point de vue financier. PriceWaterhouse Coopers, qui était le sponsor principal du BDE à hauteur de 200 000 francs, a décidé de réduire de moitié ce financement. Le BDE tentera de trouver d'autres sponsors.

La part des cotisations dans le financement du BDE est faible et la majeure partie de ses ressources proviennent de sponsors et de la subvention de la FNSP. Par ailleurs, il indique qu'il n'a reçu le bilan financier de l'exercice précédent que cet après-midi. Certains éléments ne correspondent pas à ce que l'équipe actuelle a constaté. Ainsi, l'avant-dernière page indique une régularisation de 27 349,35 euros provenant de PriceWaterhouse Coopers. Il ne voit pas à quoi cela correspond.

Cécilia BOISSERIE précise que lors du bilan financier de l'ancienne équipe, le partenariat avec PriceWaterhouse Coopers a été indiqué dans les créances. Ces 27 349, 35 euros correspondent au montant du partenariat en créance, soit 9116 euros environ par trimestre. Lors d'une réunion, PriceWaterhouse Coopers a informé le BDE de la baisse de moitié de ce financement. Mais il y avait toujours une créance de 9116 euros à la date du 1^{er} mars 2002. Le partenariat avec PriceWaterhouse Coopers a été reconduit alors que l'équipe sortante était encore en place. Le BDE s'est efforcé de présenter ce bilan en concordance avec le bilan de l'année précédente.

Jérôme BATOUT souligne qu'il s'agit d'une somme importante. Il souhaite présenter à la Commission paritaire les comptes du BDE tels qu'il les a trouvés. Il propose que les comptes du BDE soient réexaminés lors de la prochaine séance.

Marie-Christine LABROUSSE demande à quoi correspond le fonds de caisse dans l'analyse du fonctionnement. Ce fonds de caisse représente 8000 euros, soit 35 % du total, sans précisions suffisantes.

Cécilia BOISSERIE répond que cela correspond à des retraits d'espèces en vue des soirées, de la Journée Dédicaces et de la Semaine des Arts, mais que l'on ne peut pas clairement affecter à un événement précis. Cela correspond aussi à un retrait du fonds de caisse pour le passage à l'euro.

Marie-Christine LABROUSSE fait remarquer que cela signifie que la comptabilité présentée ici est une comptabilité analytique et non une comptabilité générale. Ce raisonnement se justifie donc. Elle regrette qu'il n'y ait pas de comptabilité générale.

Cécilia BOISSERIE souligne que le BDE n'en a jamais eu. Elle s'est attachée à présenter les comptes dans un souci de transparence et de continuité avec la comptabilité de l'équipe précédente.

Jérôme BATOUT attire son attention sur le fait que la présence de ce fonds de caisse massif dans les dépenses de fonctionnement doit pondérer le résultat des autres activités.

Thymée N'DOUR constate qu'en ce qui concerne le bilan moral, l'équipe sortante du BDE a fait des efforts dans sa politique générale et ses tarifs. Le bilan financier lui a paru plutôt correct et bien fait.

Il est important de rappeler que le BDE a certes une place privilégiée dans la vie associative, mais qu'il doit surtout travailler avec les associations dans un esprit de partenariat, et non les faire travailler. Il lui semble que l'équipe sortante BDE a rempli cette mission. Elle tient à saluer cet effort. Elle ne pense pas qu'un journal des étudiants tenu par le BDE se justifie pleinement. Les associations et les syndicats étudiants transmettent déjà de nombreuses informations et elle pense que cette diversité est une bonne chose. Enfin, elle souligne qu'il serait important que les associations soient plus présentes lors des journées d'information sur les associations, qui peuvent attirer un grand nombre d'étudiants.

Anthony MESLE souhaite connaître les statuts du BDE. L'UNEF a reçu un e-mail l'invitant à signer un accord de partenariat avec le BDE. Il n'est pas sûr que cela soit compatible avec les principes qui doivent présider à la mission du BDE. Les syndicats d'élus étudiants ont un rôle spécifique, qui est très différent du rôle d'animation de la vie associative du BDE.

Jérôme BATOUT répond que la différence entre la vie syndicale et la vie associative ne leur a pas échappé. Le BDE a fait en sorte de respecter ses statuts. L'article 10 stipule que le BDE ne doit pas avoir d'orientation syndicale ou politique. Mais en juillet 2002, le BDE a mis en place une cellule d'intégration, afin d'intégrer une grande partie des étudiants étrangers qui arrivent à Sciences Po. Le BDE souhaite associer toutes les associations et tous les syndicats de Sciences Po à une action collective en vue d'intégrer les étudiants étrangers. C'est dans ce cadre qu'il a envoyé un mail à tous les syndicats et associations, afin qu'ils le rejoignent dans cette structure informelle. Il n'a été question à aucun moment de signer un partenariat avec un syndicat ou une association. Le BDE a auparavant pris la précaution d'en parler avec la direction de Sciences Po afin de vérifier que cela ne posait pas de problème.

Anthony MESLE propose de discuter des statuts du BDE à la prochaine séance de la Commission paritaire, lorsque le bilan financier sera réexaminé.

Jérôme BATOUT est d'accord.

Gilles Le CHATELIER propose à la Commission paritaire de reporter le vote du quitus à la prochaine séance.

Guillaume PIKETTY souhaite que les deux versions des comptes soient présentées à Marie-Christine Labrousse avant la prochaine séance de la Commission paritaire.

Gilles Le CHATELIER précise que l'on ne fera pas les comptes en séance. La Commission paritaire ne les examinera pas tant qu'il n'y aura pas une version unique de ces comptes. Les deux équipes doivent donc régler leurs désaccords auparavant.

Marie-Christine LABROUSSE ajoute qu'elle examinera ces comptes, mais qu'il ne s'agit pas pour elle de faire une quelconque remarque sur le fond. Elle doit simplement aider le BDE sur la forme, afin qu'il fasse une présentation qui soit compréhensible par les membres de la Commission paritaire.

Jérôme BATOUT précise qu'il ne conteste pas l'honnêteté de l'équipe précédente. Il regrette simplement d'avoir reçu ces comptes si tard. Il pense qu'il s'agit plutôt d'un désaccord sur la forme que sur le fond.

III. AUDITION DE SCIENCES PO CONSEIL (QUITUS ET NOUVEAU PROGRAMME)

a) Exposé

Vassili JOANNIDES précise que le document remis aux membres de la Commission paritaire était destiné à l'usage interne pour l'assemblée générale de l'association en juillet 2002. Sciences Po étant fermé en août, les membres de l'association n'ont pas pu avoir accès à leur ordinateur.

Certaines données doivent donc être actualisées. Il prie la Commission paritaire de les en excuser. Il souligne que Sciences Po Conseil était une association permanente, qui devait trouver une identité conforme à l'esprit de Sciences Po, en se démarquant des écoles de commerce ou d'ingénieurs. Avec l'aide de membres de la direction de Sciences Po, deux pôles de compétences ont été dégagés : un pôle ressources humaines et un pôle responsabilité sociale de l'entreprise et développement durable. Ces deux pôles intéressent particulièrement les étudiants de Sciences Po et s'intègrent à leur cursus avant et à l'intérieur de Sciences Po. Sciences Po Conseil a commencé à développer des partenariats dans ces deux domaines. Dans le cadre du développement durable, un partenariat a été développé avec Utopies, pionnier européen du conseil en développement durable. Ce partenariat doit prochainement être négocié. Il devrait s'agir à la fois d'un partenariat de subvention et d'un partenariat commercial, comportant de la formation aux métiers du conseil en développement durable, le partage de bases de données ainsi que la fourniture de clients en sous-traitance de la part de l'entreprise. Un partenariat était envisagé avec ARESE, société européenne de rating social, émanation de la Caisse des Dépôts et Consignations. Mais depuis la démission de sa présidente en juin, ce partenariat n'est plus à l'ordre du jour. Il reviendra à la nouvelle équipe de voir si elle cherche à le renégocier.

Dans le cadre du pôle ressources humaines, Sciences Po Conseil a la possibilité d'élaborer un partenariat de partage de base de données et de sous-traitance avec Cybersearch, un site de recrutement en ligne qui a une base de données assez importante. Il s'agit d'un des clients de l'exercice 2001-2002, qui deviendra sans doute un client régulier. Par ailleurs, Sciences Po Conseil est en train d'élaborer un partenariat commercial avec un ancien client récurrent de Sciences Po Consultants, la DGCCRF. Ce partenariat verra le jour en 2003.

Stéphane TOMZACK indique qu'il était chargé de la communication vis-à-vis des étudiants et de l'administration. Il rappelle qu'en 2000-2001, Sciences Po n'a pas eu de junior entreprise. L'ancienne association avait une mauvaise image vis-à-vis des étudiants et de l'administration. La nouvelle association a pris un autre nom, mais il était important de redresser le bilan moral de la junior entreprise. L'objectif de cette première année d'existence a été d'établir de bonnes bases pour les équipes suivantes. L'association a encore un gros déficit de légitimité vis-à-vis des étudiants. Elle est encore mal connue et n'a pas encore beaucoup de missions à proposer. Il est donc important de renouer le contact avec les entreprises afin d'avoir quelque chose de concret à proposer aux étudiants. Sciences Po Conseil a eu des échos très favorables de la part de Sciences Po Avenir, qui voit bien l'intérêt d'une junior entreprise et peut faciliter les contacts avec les entreprises.

Vassili JOANNIDES ajoute que le bilan financier est très succinct. Les quatre missions réalisées au premier semestre 2002 ont rapporté 9 969 euros hors taxes. Sciences Po Conseil a retenu environ 20% de frais de fonctionnement. Tous les étudiants ont été rémunérés en temps et en heure, une fois que les missions ont été payées par les entreprises. Très peu de dépenses ont été engagées cette année. L'association partant de zéro, ses membres ont démarré avec les moyens du bord. L'équipe a réalisé une plaquette d'information une fois qu'elle a encaissé les premiers chèques pour les missions réalisées. Pour l'année écoulée, une partie importante de l'activité de l'équipe de Sciences Po Conseil a été de la présence, pour se faire connaître à l'intérieur et à l'extérieur de Sciences Po. La nouvelle équipe de Sciences Po Conseil a à sa disposition environ 1500 euros en trésorerie.

Julien DURAND, nouveau président de Sciences Po Conseil, souligne que le rapport financier, pour être succinct, est exact. La nouvelle équipe comporte sept personnes. Elle a trois grands objectifs. Le premier est une plus grande visibilité vis-à-vis des étudiants et de l'extérieur. Quatre pôles de compétences ont été définis. Il y a maintenant un pôle administration Europe, un pôle entreprises, un pôle communication et ressources humaines et un pôle développement durable. Sciences Po Conseil a toujours une politique de communication forte auprès des étudiants. L'association sera présente à la rentrée, lors des journées d'information. Le site internet de Sciences Po Conseil s'est développé. Le deuxième grand objectif est de mettre l'accent sur la qualité des travaux réalisés pour les entreprises. Un responsable de la qualité est chargé de contacter l'entreprise après une mission afin de voir si elle est satisfaite et quelles sont les améliorations souhaitables le cas échéant. En interne, il s'occupe de développer une base de connaissances, afin que l'expérience acquise lors de missions ne soit pas perdue. Le troisième grand objectif est la transparence. Une Newsletter régulière présente aux membres de Sciences Po Conseil les objectifs et la situation financière de l'association. Il est envisagé de faire faire un audit semestriel des comptes de l'association par un professeur de Sciences Po. Sciences Po Conseil souhaite entrer dans la Confédération nationale des junior entreprises (CNJE). Il s'agit d'un label très exigeant, reconnu par les entreprises. Enfin, la nouvelle équipe doit améliorer l'aménagement du nouveau local, notamment l'équipement informatique.

b) Questions et observations

Edmond ESPANEL demande combien d'étudiants étaient impliqués l'an dernier dans l'activité de Sciences Po Conseil et quels sont les objectifs pour cette année.

Vassili JOANNIDES répond qu'une soixantaine d'étudiants étaient inscrits dans la base de données, ce qui n'en fait pas automatiquement des membres de Sciences Po Conseil. Pour être membre, il faut payer une cotisation. L'obtention de missions étant assez aléatoire, l'équipe sortante a choisi de ne pas faire payer de cotisation à l'avance, mais seulement une fois la mission effectuée. En fait, 15 à 20 personnes ont effectué des missions l'an dernier.

Julien DURAND ajoute que pour l'année à venir, il est difficile d'estimer le nombre de missions obtenues. Il espère que 50 à 100 étudiants pourront travailler sur les missions. Sciences Po Conseil commence maintenant à avoir de sérieux contacts avec les entreprises et espère obtenir des missions satisfaisantes. La base de données pourrait atteindre jusqu'à 300 étudiants, l'idéal étant d'avoir le plus d'étudiants possible.

Marie-Christine LABROUSSE demande comment a été résolue la question du passage de témoin. Il y a quelques années, elle avait confié une mission à la junior entreprise et avait souhaité joindre l'équipe concernée pendant l'été, ce qui avait été impossible.

Vassili JOANNIDES répond que les dates de passage d'une équipe à une autre sont très claires.

Marie-Christine LABROUSSE souligne qu'il est important de trouver un système pour que les clients puissent joindre la structure, et pas seulement l'étudiant en mission, pendant les vacances et les périodes de passage de témoin.

Vassili JOANNIDES répond que la base de connaissances permettra de disposer de l'historique de toutes les missions effectuées, ce qui sera utile par exemple si un client rappelle quelques mois après une mission.

Julien DURAND ajoute qu'il y aura une permanence téléphonique de 9h à 17 heures quasiment tous les jours.

Gilles Le CHATELIER propose de passer au vote du quitus.

c) Vote

Le quitus est voté à l'unanimité.

IV. ADOPTION DU PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA SEANCE DU 17 JUIN 2002

Le procès-verbal est adopté.

V. ECHANGES D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Thymée N'DOUR constate que la question de l'aide sociale avait été abordée lors de la dernière séance. David Abiker avait souligné que c'était une question trop importante pour être abordée en questions diverses. Elle souhaite que le groupe de travail sur l'aide sociale se réunisse rapidement. Si on veut que les résultats de ses travaux soient pris en compte dans le prochain budget, il devra avoir terminé en décembre.

Guillaume PIKETTY répond qu'il était assez difficile de se réunir et de travailler sur la question avant la séance d'aujourd'hui. Mais il est prévu de réunir prochainement le groupe de travail sur l'aide sociale.

Anthony MESLE demande à quelles dates il se réunira.

Guillaume PIKETTY répond qu'il n'a pas encore les dates précises. Il ajoute qu'il a toujours réuni en temps et heure les groupes de travail qui devaient l'être. Il en sera de même pour ce groupe.

Anthony MESLE souligne que ce groupe est pressé par le temps et qu'il a un grand nombre de données à analyser et de principes à réaffirmer. Il devra donc se réunir très rapidement.

Guillaume PIKETTY est d'accord. Mais toutes les personnes concernées ne sont pas présentes. Si on convient aujourd'hui d'une date, elle sera inévitablement modifiée.

Antoine ASSERAF demande des informations sur les écrans plasma qui ont été installés dans la nouvelle cafétéria. Il souhaite savoir quelle est leur utilité et leur coût approximatif. Il admet qu'il est nécessaire de communiquer auprès des étudiants, mais souligne que le papier est un moyen moins coûteux.

Xavier BRUNSCHVICG répond que les écrans plasma ont été prévus dans le cadre de la rénovation du gymnase. Leur budget avait été pris en compte pour l'aménagement de la cafétéria. Ils obéissent à la fois à des considérations de communication et de sécurité et permettent de communiquer un certain nombre d'informations sur tous les sites de Sciences Po. Ils sont reliés au réseau de l'Institut. L'idée est de pouvoir gérer un certain nombre d'informations depuis un ou plusieurs points. Il peut s'agir de dépêches d'agence que l'on fait passer en temps réel, de vidéos ou de retransmissions de conférences, par exemple lorsque la salle ne peut pas accueillir tous les étudiants, comme cela s'est passé lors de la venue de Mikhaïl Gorbatchev. Ces écrans peuvent également être utilisés pour informer de l'absence d'un enseignant ou pour des évacuations en cas d'alerte. Ils peuvent servir à un grand nombre d'informations, mais doivent rester silencieux, pour ne pas déranger.

Antoine ASSERAF demande s'il y a des informations plus précises sur la programmation du contenu de ces écrans.

Xavier BRUNSCHVICG répond que ces contenus sont lourds à gérer. On se lasse très vite d'avoir toujours les mêmes informations, mais il est difficile de réactualiser en temps réel des informations concernant les étudiants 24 heures sur 24. C'est pourquoi, lorsqu'on lui a parlé de ce projet, il a eu l'idée d'un fond d'écran permanent qui soit automatiquement remis à jour. Il a donc pensé à des dépêches d'agence. Cela permet de relayer ces dépêches tout en passant des messages ponctuels par ailleurs.

Antoine ASSERAF est surpris que ces écrans plasma, qui sont assez coûteux, aient été prévus avant qu'un besoin ou un contenu soit prédéfini.

Xavier BRUNSCHVICG répond qu'il ne s'agit pas d'un projet nouveau. Il y a deux ans, la direction a commencé à réfléchir sur des bornes comme celles des restaurants universitaires, qui sont de simples écrans digitaux permettant d'inscrire des textes.

Il avait été décidé de repousser ce projet, sachant qu'avec l'aménagement de la nouvelle cafétéria, on pourrait consentir certains investissements et avoir des outils plus performants. Il ajoute qu'il communiquera ultérieurement le prix de ces écrans.

Antoine ASSERAF demande quand ils commenceront à fonctionner.

Xavier BRUNSCHVICG répond qu'il se renseignera. Il précise qu'il ne gère pas ce projet.

Antoine ASSERAF indique que d'après les échos qu'il a reçus, les inscriptions pédagogiques se déroulent mieux qu'avant l'informatisation de la procédure. Il y a cependant eu certains problèmes. Par exemple, la majeure conflits et sécurité a connu un grand succès et les deux conférences ont été remplies peu après le début des inscriptions. Un certain nombre d'étudiants n'ont donc pas pu s'inscrire dans cette majeure. Il est difficile de prévoir à l'avance la demande pour une majeure, mais il devrait être possible de mettre en place une liste d'attente permettant aux étudiants refusés de s'inscrire en priorité dans d'autres majeures de leur choix.

Guillaume PIKETTY rappelle que le système d'inscriptions est un système par paliers. Toutes les places dans les conférences de méthode ne sont pas ouvertes dès le début de la procédure d'inscription. Cela permet aux étudiants qui se connectent plus tard que les autres de trouver des places. Il est préférable de se connecter au début d'une nouvelle période d'inscriptions, mais il y a suffisamment de paliers pour permettre aux étudiants de s'inscrire. Par ailleurs, il est vrai que l'administration a été dépassé par le succès de la majeure conflits et sécurité. Il existe de fait un système de liste d'attente. Les étudiants qui ont tenté plusieurs fois de s'inscrire et n'y sont pas parvenus peuvent signaler à l'administration que le fait de ne pas pouvoir s'inscrire dans le module de

leur choix remet en cause le cursus qu'ils avaient prévu *a priori*. L'administration garde trace de ces demandes. Lorsque le projet de ces étudiants est très cohérent, on s'efforce, autant que possible, de leur donner satisfaction.

Antoine ASSERAF demande s'il n'est pas possible de proposer cette possibilité de liste d'attente sur le réseau de Sciences Po, sans qu'il soit nécessaire d'envoyer une lettre de trois pages à l'administration.

Guillaume PIKETTY répond que la direction a choisi de procéder en priorité aux modifications techniques permettant d'éviter les problèmes apparus en février dernier. Une fois que le système sera en régime de croisière, il sera possible de créer des listes d'attente. Il ajoute qu'il est facile d'envoyer un e-mail de quelques lignes à l'administration pour l'informer de l'impossibilité de s'inscrire dans la majeure souhaitée. Dès qu'il est possible de faire quelque chose, l'administration le fait.

Antoine ASSERAF demande s'il est possible d'introduire le tri sélectif des déchets à Sciences Po. Certains étudiants l'ont réclamé.

Guillaume PIKETTY répond qu'il transmettra cette demande aux responsables des affaires de logistique.

Antoine ASSERAF indique qu'il a été surpris de constater que les étudiants en stage ne reçoivent pas de copie de la convention de stage signée directement entre l'entreprise et Sciences Po Avenir. Il est important que les étudiants soient conscients de ce qu'implique leur stage. Même si les stages ne sont pas rémunérés, il faudrait que l'étudiant et l'employeur se mettent d'accord sur un minimum, par exemple en ce qui concerne la prise en charge du transport et des repas. Or les conventions de stage sont trop floues sur ce point.

Guillaume PIKETTY répond que Federica Capranico, responsable de Sciences Po Avenir, est en train de travailler à une refonte de la convention de stage comme document de base. Il propose à Antoine Asseraf de la contacter rapidement afin d'amender le projet si nécessaire.

Antoine ASSERAF indique que les diplômés de 2001, qui étaient à cheval sur la réforme, n'ont pas eu de mention sur leur diplôme.

Guillaume PIKETTY répond que tous les diplômés 2001 ont été contactés. L'administration leur a indiqué que s'ils souhaitaient qu'une majeure ou une mention bilingue figure sur leur diplôme, le calcul correspondant serait fait. En ce qui concerne la promotion 2002, les mentions sont calculées automatiquement. 28,1 % de la promotion 2002 a obtenu la mention bilingue. En revanche, la définition des majeures n'est pas automatique. Une majeure n'est attribuée qu'à un étudiant qui a sollicité l'administration en lui demandant de l'avoir. A peu près 60 % des diplômés 2002 l'ont été avec une majeure. Il s'agit d'un pourcentage nettement plus faible que ce qui avait été imaginé il y a deux ans lorsque ce système d'études avait été conçu. La direction pensait arriver à 80 à 85 % de diplômés avec une majeure.

Julien BOURROUILHOU demande pourquoi les diplômes mettent tant de temps à être délivrés.

Guillaume PIKETTY répond qu'il se renseignera.

Morgane Le BERRE ajoute que ces documents sont très officiels et doivent être très sécurisés dans leur conception. Il faut en outre revoir la matrice du document qui est prise en charge par l'Imprimerie nationale.

Antoine ASSERAF indique que certains étudiants de $5^{\text{ème}}$ année ont eu des difficultés à s'inscrire en DEA. Il semblerait que l'administration du DEA les décourage en ne proposant pas d'aménagements d'emploi du temps. Seul un étudiant de $5^{\text{ème}}$ année s'est donc inscrit en DEA de relations internationales.

Guillaume PIKETTY a du mal à croire que le problème se pose. Il rappelle que le principe de ce double diplôme est que l'essentiel de la 5^{ème} année soit occupée à suivre le DEA. Dans le cadre du cycle du diplôme, l'étudiant doit simplement suivre deux enseignements de langues et un enseignement de tronc commun. Il voit donc mal comment des incompatibilités majeures d'emploi du temps peuvent survenir.

La difficulté tient peut-être au fait que tous les emplois du temps des DEA ne sont pas complètement définis. Il indique qu'il se renseignera sur ce point.

Morgane Le BERRE indique que la question de la concordance des calendriers pour les inscriptions dans les deux programmes s'est récemment posée pour un étudiant. Les responsables du cycle du diplôme tentent d'aménager les choses pour que l'étudiant suive le double cursus dans les meilleures conditions. Les étudiants concernés doivent contacter Romaric Lazerges, qui connaît bien les programmes de chaque DEA, et Alexia de Monterno pour le DEA d'économie appliquée.

Edmond ESPANEL souhaite que le groupe de travail sur le suivi de la scolarité procède à un bilan plus approfondi des inscriptions en ligne.

Guillaume PIKETTY répond que c'est prévu.

Edmond ESPANEL croit savoir qu'en ce qui concerne le fonds d'intervention pour les associations, les crédits réservés pour le semestre d'automne ont été gelés. Cela risque de porter préjudice à l'activité de certaines associations pour le semestre à venir. Il demande des informations sur ce point.

Xavier BRUNSCHVICG répond que le fonds d'intervention associatif était de 20 000 francs l'an dernier et qu'il était budgété à 70 000 francs pour 2002. 50 % de ces 70 000 francs ont été gelés en juin 2002, pour des raisons budgétaires. Le reste a déjà été dépensé au 1^{er} semestre. Il ne reste donc pas grand-chose pour le semestre à venir. Il ajoute qu'il pourra apporter des informations détaillées sur les associations qui ont obtenu des fonds au 1^{er} semestre.

Guillaume PIKETTY indique qu'en ce qui concerne les inscriptions, si les élus souhaitent faire des suggestions qui soient utiles pour cette session, ils doivent les faire tout de suite. S'ils attendent le bilan, leurs suggestions ne pourront être prises en compte qu'en février 2003.

La séance est levée à 19 h 45.